



## **Section «Union économique et monétaire et cohésion économique et sociale»**

### **Priorités de la section ECO pour 2021**

*La pandémie de COVID-19 qui a frappé l'Europe et le monde entier en 2020 a engendré une forte baisse de la production, de grandes difficultés pour les entreprises et particulièrement pour les PME, une augmentation rapide du chômage et de la précarité de l'emploi, un accroissement des inégalités sociales et économiques, une réduction draconienne des échanges, des investissements et de la mobilité, ainsi qu'une détérioration significative des indicateurs des finances publiques. L'UE se devait de réagir rapidement à l'urgence sanitaire, sociale et économique actuelle au moyen de mesures politiques appropriées et d'instruments financiers spécifiques. La situation a mis en évidence la nécessité d'un dosage équilibré des politiques économiques afin de garantir un environnement favorable aux entreprises et aux investissements, des emplois de qualité et une croissance économique durable. Par conséquent, l'Union européenne a également entrepris de rechercher des solutions à moyen et à long terme afin de réduire l'incertitude et de sortir nos économies et nos sociétés de la crise, tout en préservant un environnement économique sain.*

*Compte tenu de la situation actuelle, où la pandémie n'est pas encore maîtrisée et où les prévisions du cycle économique font l'objet de révisions, la section ECO a un rôle central à jouer pour porter les points de vue consensuels de la société civile organisée à l'attention des décideurs économiques et contribuer à l'évolution rapide de la réponse en matière de politique économique au niveau européen. Responsable de l'Union économique et monétaire, du Semestre européen, des marchés financiers, du budget de l'UE, de la fiscalité et de la politique de cohésion, la section ECO, qui est aux avant-postes de l'actuelle stratégie de conseil du CESE, doit continuer à explorer, à construire et à orienter la voie européenne vers une reprise durable et inclusive en 2021 et au-delà.*

*Cela ne peut se faire que dans le cadre d'un dialogue permanent avec nos partenaires institutionnels et avec les acteurs de la société civile aux niveaux européen et national, même si les contacts sociaux et la communication traditionnelle en face à face sont très limités en raison de la pandémie. À cette fin, la section ECO — en étroite coopération avec tous les organes concernés du CESE — doit accorder une attention particulière au suivi et à la communication de ses avis et de ses autres activités dans un environnement de communication de plus en plus numérisé.*

#### **1. Gouvernance économique et approfondissement de l'UEM**

L'une des six grandes priorités de la Commission von der Leyen est «Une économie au service des citoyens». Le CESE est fermement convaincu qu'il y a lieu d'agir dès maintenant sur cette priorité en **mettant l'accent sur la mise en œuvre de la stratégie**, et non d'attendre que la pandémie de COVID-

19 soit derrière nous. C'est pourquoi, au cours des années à venir, la section ECO gardera pour principales priorités de mettre l'économie européenne sur la voie d'une convergence, d'une croissance et d'une création d'emplois durables et d'assurer la prospérité des citoyens et des entreprises d'Europe. Tout en conservant et en essayant d'atteindre les mêmes objectifs, nous devons garder à l'esprit que le point de départ a peut-être changé par rapport à la période antérieure à la pandémie de COVID.

Il existe un large consensus parmi les responsables politiques quant à la nécessité de poursuivre **le soutien vigoureux apporté à la politique budgétaire et monétaire** en réponse à la crise tout au long de l'année 2021 et de l'adapter en fonction de l'évolution de la situation. Outre les mesures nationales de soutien, les nouveaux instruments financiers européens tels que les filets de sécurité de 540 milliards d'EUR pour les citoyens, les entreprises et les États doivent être rapidement mis en œuvre. Il est urgent de parvenir à un accord politique sur le montant de 1 800 milliards d'EUR qui comprend le CFP et le plan de relance *NextGenerationEU*, ainsi que sur les mécanismes de mise en œuvre nécessaires aux niveaux européen et national, afin que les citoyens, les entreprises et les régions les plus durement touchés puissent bénéficier des fonds supplémentaires de l'UE lorsqu'ils en ont le plus besoin. Dans le même temps, les États membres se doivent d'améliorer de manière significative leurs capacités de programmation afin de s'assurer de la pleine absorption et de l'utilisation efficace de l'ensemble des fonds destinés à la relance en ce qui concerne les investissements qui produisent des effets positifs immédiats afin de surmonter la récession et/ou des investissements dans la transition vers une économie durable, inclusive, numérisée et à faible intensité de carbone.

La section ECO continuera à anticiper toutes ces questions et à en débattre afin de promouvoir, le moment venu, le point de vue de la société civile organisée sur les différents aspects (macroéconomiques) de la crise actuelle. Elle se concentrera plus particulièrement sur ces questions dans ses prochains débats publics, dans les discussions du **groupe d'étude thématique sur la gouvernance économique et budgétaire de la zone euro et dans ses avis sur la politique économique de la zone euro**.

Dans ce contexte, nous partirons du principe qu'il y a lieu de disposer d'**une gouvernance économique efficace et démocratique** pour s'attaquer aux déséquilibres et inégalités persistants en matière macroéconomique et sociale et instaurer un climat de confiance parmi les États membres et les citoyens. Le CESE a déjà répondu à la consultation de la Commission européenne sur le réexamen de la gouvernance économique en se félicitant de l'activation de la clause dérogatoire générale du pacte de stabilité et de croissance, qu'il considère comme une initiative opportune et nécessaire, mais aussi en mettant en garde contre un retour prématuré aux anciennes règles, qui imposerait une nouvelle fois l'austérité dans les pays les plus durement touchés et éclipserait tous les avantages du plan de relance de l'UE. Au lieu d'un «retour à la normale», nous réclamons un «tournant» vers un cadre de gouvernance économique révisé, rééquilibré et axé sur la prospérité, qui accorde la même importance à une série d'objectifs politiques clés tels qu'une croissance durable et inclusive, le plein emploi et un travail décent, une économie sociale de marché compétitive et des finances publiques stables. Ce cadre devrait également éviter les effets asymétriques dans les États membres et stimuler les investissements productifs en mettant en œuvre, par exemple, une règle d'or équilibrée. À la lumière de ces recommandations, la section ECO continuera de suivre cette question et se tient prête à apporter de nouveaux éléments au débat interinstitutionnel au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Enfin, il conviendrait d'entamer une réflexion sur l'alignement des dispositions en matière de politique économique et monétaire sur les réalités économiques actuelles et sur les exigences indispensables d'une **Union économique et monétaire (UEM)** véritable et approfondie, qui donne le même poids à ses piliers économique, financier, social et politique. La liste des questions à débattre inclut notamment, sans s'y limiter, la création potentielle d'un exécutif (Trésor public) de l'UEM; la révision des règles régissant la prise de décisions en matière de politique économique et budgétaire; une capacité budgétaire pour la zone euro; une politique fiscale modernisée; une union bancaire et une union des marchés des capitaux pleinement opérationnelle; des normes minimales communes en matière de politique du marché de l'emploi et de politique sociale; le renforcement des compétences du PE et une meilleure participation de la société civile concernant les dossiers liés à l'UEM; une solution européenne au problème de la dette héritée du passé. Le débat sur tous ces éléments devrait viser des objectifs de renforcement de la compétitivité, de la productivité et des investissements européens, et mener à une convergence économique au sein de l'Union ainsi qu'à un renforcement de son rôle en tant qu'acteur économique mondial, y compris au moyen d'une utilisation accrue de l'euro au niveau international. Dans cette optique, la section ECO entend contribuer activement non seulement aux **initiatives à venir de la Commission sur le renforcement de la souveraineté économique et financière de l'Europe**, mais aussi aux délibérations de la **conférence sur l'avenir de l'Europe**, très attendue.

## 2. Le Semestre européen

Le Semestre européen doit jouer pleinement son rôle dans la coordination des politiques économiques et connexes, en mettant l'accent sur une rapide relance socio-économique et sur une croissance durable et inclusive, conformément à la **nouvelle stratégie de croissance fondée sur le pacte vert pour l'Europe et sur la notion de durabilité concurrentielle**. Le Semestre européen jouera un rôle très important dans la **mise en œuvre au niveau national de la facilité pour la reprise et la résilience proposée**. Cet instrument devrait, notamment, aider les États membres à relever les défis recensés dans le cadre du Semestre européen. Le soutien aux États membres sera subordonné au respect des recommandations formulées dans le cadre du Semestre. L'ampleur des montants concernés et la nouvelle orientation de l'exercice du Semestre en font une tâche d'une importance considérable, qui nécessitera un engagement important de la section ECO et de son **groupe «Semestre européen»**. Les résultats de ces discussions alimenteront en particulier les avis que nous élaborerons régulièrement dans le cadre du cycle du Semestre européen, notamment sur la **stratégie annuelle pour une croissance durable**.

La participation de tous les Européens, par l'intermédiaire des organisations de la société civile, est nécessaire pour rendre possible la réforme de l'économie et de la société. C'est pourquoi le CESE a déjà plaidé en faveur d'un **rôle plus actif des partenaires sociaux et de la société civile organisée dans chaque phase pertinente du processus du Semestre européen**, par exemple pour obtenir un accord entre la Commission européenne et les États membres sur le contenu des programmes de réforme nationaux intégrés et des plans de relance et de résilience. Dans cette optique, le groupe «Semestre européen» de la section ECO entend poursuivre son important travail de collecte, d'orientation et de promotion des points de vue des organisations nationales de la société civile grâce à l'organisation régulière de **visites** et de **forums de discussion** dans les États membres.

### 3. Des marchés financiers européens stables et résilients pour une croissance durable

La section ECO considère que le fonctionnement efficace des marchés financiers est une priorité. **Les marchés financiers de l'UE doivent être intégrés et stables** afin de soutenir la reprise européenne et de remettre l'UE sur la voie de la transition vers une économie neutre pour le climat et de plus en plus numérique, caractérisée par une croissance économique durable et inclusive. La reprise post-COVID-19 dépendra essentiellement de la **capacité des marchés financiers européens à garantir suffisamment de liquidités et un meilleur partage des risques**. Il est impératif que des mesures décisives soient prises afin de **mettre en place une union des marchés des capitaux efficace et intégrée et une union bancaire pleinement opérationnelle**, englobant tous les États membres et visant à poursuivre l'harmonisation et la suppression des obstacles transfrontaliers tout en préservant une réglementation et une surveillance saines.

**Le renforcement des activités d'investissement**, notamment par la promotion d'investissements productifs durables sur le plan social et environnemental afin de soutenir la réalisation des objectifs du pacte vert pour l'Europe, jouera un rôle crucial dans les années à venir. La section ECO suivra de près la **mise en œuvre du plan d'investissement du pacte vert pour l'Europe** (également connu sous le nom de plan d'investissement pour une Europe durable) qui a été la première mesure politique globale visant à atteindre des objectifs très ambitieux de neutralité carbone jusqu'en 2050.

Le CESE a souligné à plusieurs reprises dans ses avis que toute tentative de réaliser et de renforcer une croissance durable nécessiterait de mettre l'accent sur **l'intégration de la protection de l'environnement dans l'activité économique**. La section ECO contribuera dès lors à la **stratégie renouvelée en matière de finance durable**, qui visera à réorienter les flux de capitaux privés vers des investissements verts et socialement durables et à promouvoir la création d'une culture de gouvernance d'entreprise durable. Sur la base de ses travaux antérieurs dans le domaine d'une taxonomie commune et de critères de référence pour faciliter les investissements durables, la section ECO examinera également la proposition visant à établir une **norme de l'UE en matière d'obligations vertes**. Un dialogue ouvert avec la société civile est essentiel à cet égard; ainsi, la section ECO poursuivra-t-elle ses travaux afin de faire en sorte que l'intégration des questions climatiques devienne effectivement la nouvelle norme et que les aspects sociaux et de gouvernance soient plus systématiquement pris en compte.

De même, la section ECO **suivra de près le lancement de la mise en œuvre du programme InvestEU** dans le contexte du prochain cadre financier pluriannuel. Le succès de ce programme sera important pour renforcer les activités d'investissement dans l'UE, y compris les projets d'investissement à long terme présentant un intérêt public élevé, tout en respectant les critères de développement durable.

Le début du nouveau mandat du CESE coïncide avec la présentation d'un **nouveau plan d'action sur l'union des marchés des capitaux**. La section ECO saisira cette occasion pour s'appuyer sur l'expertise de ses membres, nouveaux ou reconduits, afin d'analyser les projets de la Commission visant à mettre en place des marchés de capitaux européens profonds, intégrés et liquides, qui permettent aux entreprises d'accéder à des financements pour se développer et pour investir. Il s'impose de traiter en priorité les questions du financement accessible des PME et, dans ce contexte, du financement des jeunes pousses et des entreprises en expansion, étant donné que les PME revêtent une importance capitale pour l'économie européenne en tant que responsables de la majorité des emplois. La section ECO exprimera

son point de vue sur la **révision des règles prudentielles applicables aux entreprises d'assurance et de réassurance** (Solvabilité II) et sur le **cadre pour la protection et la facilitation des investissements**.

La transformation numérique présente de nouvelles opportunités et de nouveaux défis pour les marchés financiers. Afin d'explorer de nouvelles pistes pour financer l'activité économique, le Comité contribuera au débat sur une **nouvelle stratégie en matière de finance numérique, y compris une proposition législative sur les actifs cryptographiques et la technologie sous-jacente des registres distribués**. Étant donné qu'il est aussi impératif d'améliorer la sécurité du système financier pour faire face aux cyberattaques, la section ECO travaillera également sur la proposition de la Commission visant à **améliorer la résilience opérationnelle numérique du secteur financier européen**. La section ECO poursuivra également ses travaux sur les initiatives de **lutte contre le blanchiment de capitaux**.

Le système financier doit servir d'intermédiaire entre les épargnants et les investisseurs et répondre aux besoins de financement de l'économie réelle. Dans ce contexte, le Comité continuera d'œuvrer à des **initiatives visant l'achèvement de l'union bancaire**. Compte tenu de la pandémie de COVID-19 et de la récession, le CESE a soutenu la décision de reporter la mise en œuvre de certains éléments restants du dispositif de Bâle III. Toutefois, la proposition de révision des **directives et règlements relatifs aux exigences de fonds propres et du cadre réglementaire pour les entreprises d'investissement et les opérateurs de marché (MiFID, MiFIR)** devient de plus en plus actuelle. La section ECO exprimera son point de vue sur un nouveau plan d'action visant à lutter contre les prêts non performants (PNP) ainsi que sur la **révision du cadre de gestion des crises bancaires et de garantie des dépôts**, qui a pour objectif d'achever l'union bancaire. Elle contribuera au débat en s'appuyant sur ses recommandations antérieures et en tenant compte de l'évolution de la situation.

#### 4. **Fiscalité**

La pandémie de COVID-19 et l'énorme saut vers le numérique qui s'est ensuivi dans le monde entier ont placé la question de **la fiscalité dans l'économie numérique** au cœur du débat public. Le CESE a affirmé qu'une solution devait être trouvée à l'échelle planétaire afin de mieux tirer parti des avantages de la mondialisation, en instaurant une gouvernance de qualité et des règles au niveau international. Tant l'OCDE que le comité d'experts des Nations unies sur la coopération internationale en matière fiscale s'efforcent de trouver une solution acceptable au niveau mondial. La section ECO suit les efforts déployés au niveau mondial et contribue à l'analyse et la discussion de la question de savoir si un accord international envisagé a été conclu ou non. La section ECO souligne que si une solution internationale ne peut être trouvée, l'UE doit proposer sa propre solution.

Elle poursuivra sa coopération fructueuse avec le **comité d'experts des Nations unies sur la coopération internationale en matière fiscale sur la fiscalité et sur les objectifs de développement durable**. De l'avis de la section, les politiques fiscales sont fondamentales pour les ODD car elles déterminent l'environnement économique des investissements, de l'emploi et de l'innovation, tout en fournissant aux pouvoirs publics les recettes nécessaires au financement des dépenses publiques. Pour faire progresser le dialogue au niveau mondial, il est extrêmement important que la société civile joue un rôle actif dans ce débat qui revêt un intérêt crucial sur le plan international.

La section ECO se penchera également sur les **réformes du cadre de l'impôt sur les sociétés** afin de lutter contre les abus, de garantir des recettes durables et de contribuer à dynamiser les entreprises sur le marché intérieur. Les initiatives de la Commission européenne concernant la **révision de la directive sur la taxation du tabac** et la modification de la **directive relative au régime général d'accise** bénéficieront d'une attention particulière.

La section ECO poursuivra également ses travaux sur la **réforme des taux de TVA au sein de l'UE** en vue de progresser vers un régime de TVA définitif.

## 5. Budget de l'UE et ressources propres

Le CESE a demandé à plusieurs reprises que le **cadre financier pluriannuel** (CFP) soit axé sur l'emploi, la croissance et la compétitivité, et a plaidé en faveur d'un budget solide de l'UE doté de ressources financières suffisantes pour atteindre les objectifs de l'Union.

Dans cette optique, le CESE continuera à contribuer activement au processus législatif qui **façonne l'avenir des finances de l'UE** à partir de 2021 en s'appuyant sur les conclusions et recommandations qu'il a formulées dans ses récents avis sur le *cadre financier pluriannuel après 2020* et sur le *plan de relance pour l'Europe et le CFP 2020-2027*.

Dans le cadre de la lutte contre les conséquences économiques et sociales de la crise de la COVID-19, le CESE se félicite vivement de la décision de doter l'Union d'un important fonds de relance mis en œuvre dans le cadre financier pluriannuel et d'augmenter la dette commune viable afin de répartir les coûts sur une longue période. Le CESE estime que cette réponse pourrait former un signal sur la manière de mobiliser et d'utiliser à l'avenir les ressources financières communes de l'UE et accueille favorablement le fait que le nouvel instrument proposé soit étroitement coordonné avec le processus du Semestre européen.

La section ECO continuera à examiner la façon dont le budget de l'UE pourrait être financé dans une plus large mesure par de véritables ressources propres. Elle travaillera donc sur les propositions législatives attendues pour 2021 concernant de nouvelles ressources propres issues des recettes du système d'échange de quotas d'émission de l'UE, d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) et d'un prélèvement numérique.

## 6. Politique de cohésion et politique urbaine

La COVID-19 est à l'origine de la plus grande crise économique et sociale que l'UE ait jamais connue. La **politique de cohésion** jouera un rôle essentiel pour assurer une reprise équilibrée de la croissance durable, favoriser la convergence, **lutter contre l'exclusion sociale et faire en sorte que personne ne soit laissé de côté**. Le CESE continuera à insister pour que la cohésion contribue à faire progresser les politiques convenues en matière de numérisation et d'accessibilité des services, de réindustrialisation, de PME et de services à haut débit dans les régions.

Il estime en outre que les transferts au titre de la politique de cohésion devraient être consacrés aux facteurs qui contribuent le plus à l'amélioration des perspectives de développement et de la compétitivité

dans les régions concernées. Ces facteurs sont la recherche et l'innovation, la transition numérique, ainsi que le programme du pacte vert pour l'Europe et le développement durable.

La section ECO examinera de près comment la politique de cohésion peut alimenter les plans de relance, remédier aux disparités régionales de plus en plus marquées, qu'elles soient antérieures ou postérieures à la crise de la COVID-19, et contribuer à résoudre les problèmes sociaux et économiques. La politique de cohésion a montré et continuera à démontrer sa valeur ajoutée en réunissant les États membres, les régions et les villes de l'UE afin de protéger les citoyens, de réduire les disparités sociales et démographiques, de sauver des emplois et de préserver les économies locales pendant la pandémie. La section ECO a pour objectif d'évaluer la situation dans les régions européennes et elle contribuera à faire en sorte que de nouveaux instruments de cohésion soient mis en œuvre si nécessaire.

La pandémie de COVID-19 a modifié l'élaboration des politiques et les perspectives futures en matière de développement. Étant donné que les implications et les réponses politiques varient d'un territoire à l'autre, la pandémie montre que les questions territoriales et urbaines sont importantes et que nos territoires et nos villes sont fortement interdépendants. La cohésion territoriale doit jouer un rôle important dans le processus de relance. Les politiques de développement territorial et la coopération sur la base d'objectifs communs sont essentielles pour accroître la résilience des municipalités, des régions et des pays, et pour renforcer leurs processus de relance. Dans ce contexte, la section ECO assurera le suivi de ses propositions relatives à l'**Agenda urbain et territorial 2030**.

Enfin, nous sommes convaincus que les stratégies macrorégionales peuvent contribuer à renforcer la compétitivité économique des régions, spécialement au cours de la période de l'après COVID-19 où de nombreuses synergies seront requises pour donner un coup de pouce, bien nécessaire, au PIB et accroître la valeur ajoutée européenne. La section ECO continuera dès lors à souligner l'**importance des stratégies macrorégionales** qui ont un rôle de plus en plus important à jouer dans la résilience de l'UE.